

Nouvelle chronique MOBILISER SES RESSOURCES HUMAINES

AH1 N1...UN RISQUE ÉCONOMIQUE

L'OMS (Organisation mondiale de la santé) se préoccupe de l'émergence d'un nouveau virus, la grippe "AH1 N1", et ce, à l'échelle mondiale. Les experts de la santé prennent très au sérieux le risque d'une pandémie et les gouvernements de plusieurs pays se sont concertés pour mieux y faire face.

Depuis 3 à 5 ans, les grandes entreprises se préparent à faire face à la situation, en élaborant un plan de contingences qui leur permettra de minimiser les impacts négatifs sur leurs opérations.

Par contre, les petites et moyennes entreprises ne prennent pas la chose avec autant de sérieux. Conséquemment, la grande majorité d'entre elles ne possèdent aucun plan. Certains diront "La grande a les moyens financiers que nous n'avons pas, nous prendrons les mesures qu'il faut le moment venu".

La plupart des gens rencontrés se soucient des conséquences sur leur santé et celle de leurs proches. De plus, ils sont disposés à adopter des mesures d'hygiène particulières pour diminuer les risques de contracter la grippe. Mais réalisent-ils qu'une pandémie bouleversera leur quotidien?

Pour bien comprendre l'ampleur du phénomène, voici quelques facteurs "d'influence"

- un virus peut survivre pendant 24 h sur une surface inerte
- un produit peut être commercialisé dans le monde en 24 h
- un individu en incubation voit la grippe se déclarer après un délai de 5 à 7 jours
- le groupe des 20 à 40 ans est le plus à risque, parce que plus actif socialement (donc, des vecteurs à haut potentiel)
- un individu atteint est dans l'incapacité de travailler pour une durée de 7 à 10 jours
- le taux d'absentéisme s'élèverait à 35 % (au plus fort de la pandémie, possiblement au-delà du pourcentage estimé)
- la durée du passage de la grippe s'étalerait sur 17 semaines

Imaginez maintenant l'incidence sur les échanges commerciaux et l'instabilité découlant de l'absence du tiers de la main-d'œuvre sur les services offerts par l'État.

Objectivement, mettons les choses au clair. Les probabilités qu'une pandémie nous touche sont élevées. Les perturbations occasionnées par un taux d'absence disproportionné affecteront

vos fournisseurs (approvisionnement erratique) et votre clientèle (baisse de la demande). Dans de telles circonstances, on comprend que le contrôle habituellement exercé sur vos opérations en prendra un coup. Mais de quel ordre est-il? Y a-t-il des dépenses exceptionnelles que vous devrez faire pour maintenir le niveau de vos activités? Êtes-vous convaincu que vos revenus resteront stables et que vous n'aurez pas à naviguer dans votre marge de crédit pendant 17 semaines?

LE PRIX DU CITOYEN DU MOIS

Madame Anne-Marie Gendron, citoyenne du mois de juillet

Le prix du «**Citoyen du mois de juillet**» a été décerné à Madame Anne-Marie Gendron pour ses nombreuses initiatives visant à mettre sur pied des projets répondant aux besoins des aînés de la région. Mme Gendron, avec l'aide de la Table des aînés et de l'UQAT, a mis sur pied l'**Université du 3^e âge (Réseau libre-savoir UQAT)**. C'est également grâce à l'initiative de Mme Gendron qu'est né, en région, l'organisme **Les Retraités flyés**, un regroupement de retraités et de préretraités qui ont en commun le désir de mener une vie active.



Madame Anne-Marie Gendron

Photo : Julie Lacasse

Il est possible d'envoyer des félicitations à Madame Gendron, en envoyant un courriel à citoyen_du_mois@hotmail.com, il nous fera plaisir de lui acheminer vos messages

VOUS CONNAISSEZ UNE PERSONNE EXCEPTIONNELLE?

Une femme ou un homme de valeur qui a réalisé tout un exploit? Que ce soit un acte de bravoure, ou une réalisation à plus petite échelle, qui a eu des répercussions sur le Rouyn-Noranda régional : faites-nous connaître les gens extraordinaires qui vous entourent en **proposant leur candidature à titre de « Citoyen du mois » !**

Conditions d'admissibilité :

- Les personnes candidates doivent résider à Rouyn-Noranda;
- Les activités présentées auront été réalisées au cours des douze derniers mois;
- Fournir des informations pertinentes et complètes pour aider le jury dans son évaluation.

Présentez une candidature en contactant la

Chambre de commerce au numéro suivant : 819 797-2000, poste 228 ou par courriel : citoyen_du_mois@hotmail.com.

Impression et
Conception graphique



EN TÊTE-À-TÊTE AVEC VOTRE PRÉSIDENT



M. Jean-Claude Loranger,
président

MOT DE VOTRE PRÉSIDENT

La lutte aux crédits d'impôt aux régions ressources n'est pas terminée!

Depuis trois (3) ans, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) est directement impliquée dans le dossier des mesures fiscales destinées aux régions ressources, et ce, avec l'appui des Chambres de commerce des régions ressources, dont la nôtre. Après avoir soulevé la grogne des gens d'affaires des régions centrales, qui ont clamé haut et fort que les avantages fiscaux consentis aux entreprises des régions ressources n'étaient nul autre que du « cannibalisme subventionné », ces dernières ont dû se battre afin de démontrer la nécessité de ces mesures d'aides.

Voilà maintenant que la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) propose que la fiscalité soit modulée par MRC et la Chambre a fait savoir son désaccord à la FQM face à cette proposition. Nos arguments invoqués sont à l'effet, d'une part, que la santé économique d'une région ressource est susceptible à des changements brutaux et rapides. D'autre part, comme le soulevait le maire de Rouyn-Noranda, chaque MRC est le levier d'une autre et ce sont les cinq MRC ensemble qui font la force de notre région, comme c'est le cas pour toutes les régions.

Aussi, en tant que régions ressources et éloignées, il est crucial pour les entrepreneurs d'ici, que l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec se démarquent et acquièrent une certaine « notoriété » à une plus grande échelle, soit provinciale, et même internationale. Lorsque des entreprises réussissent à rayonner à l'extérieur d'une région, des résultats concrets s'en font ressentir chez les fournisseurs. Toutefois, ce rayonnement de la région n'est pas dû qu'à une MRC, mais bien à la force réunie des cinq MRC la composant. Si une MRC de notre région ne se voit pas octroyer de crédits d'impôt, ce n'est pas seulement cette MRC qui en souffre, mais toute la région.

Également, nous ne cachons pas notre inquiétude relativement à l'objectivité des critères qui permettraient de discriminer les MRC d'une même région et d'une région à l'autre. L'expérience nous enseigne qu'un tel micro exercice est souvent source de discorde et de division à l'intérieur des MRC, ce que vous conviendrez avec nous, n'est pas souhaitable lorsque le but ultime est d'aider les entreprises des régions ressources à être compétitives sur le marché national et

[suite à la page 2](#)

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises et leurs actionnaires.



Pour en savoir plus, composez le 819.762.0966.

international.

Finalement, consciente de la lenteur des démarches auprès des gouvernements et, surtout, pour obtenir gain de cause, la CCIRN s'inquiète devant l'exigence des démarches et toute la paperasse à compléter à chaque fois qu'il y aura un changement de statut économique d'une MRC. Il faut aussi s'interroger à savoir quels intervenants auront à accomplir cette tâche: l'entreprise touchée ? la MRC ? le CLD ? la CRÉ ?

La Chambre a fait connaître son désaccord aux ministres Bachand et Gignac et aux députés de la région. Copie de notre lettre, envoyée à la FQM, fut adressée en copie conforme à la FCCQ et les Chambres de commerce de la région ainsi que celles des autres régions ressources. Je tiens à remercier le Maire pour son intervention et ainsi, nous informer de cette démarche de la FQM.

ÉCONOMIE RÉGIONALE

Les entreprises ont su réagir!

Tous sont en accord pour reconnaître que l'effervescence dans le secteur minier contribue grandement au maintien de la santé économique régionale. Cependant, il faut reconnaître que nos entrepreneurs ont rapidement réagi devant le ralentissement économique qui s'annonçait en multipliant les représentations auprès des donneurs d'ordre, souvent hors région pour faire connaître leur expertise.

Aussi, je tiens à féliciter les entreprises de Rouyn-Noranda, qui ont su démontrer leur compétence et leur expertise en décrochant plusieurs contrats importants avec les minières. Que cela soit par des investissements ou en réussissant à décrocher d'importants contrats, les entreprises de la région ont contribué favorablement

au fait que le ralentissement économique ne se fasse pas sentir en région, et c'est pourquoi l'économie se porte très bien en région!

Par ailleurs, plusieurs dirigeants de PME qui croient en l'avenir de notre région y investissent, entre autres : Location Blais, Boulons Abitibi, Assurances CGL inc. (Côté Guimond Lafond), Clinique vétérinaire Cuivre et Or, Marine Lamy, Centre dentaire Babin, la firme d'avocats Martineau, Daoust, Boulianne, Pelletier, Bijouterie Lingot d'Or, restaurant Chez François et d'autres, que je tiens également à féliciter!

Des projets annoncés!

Outre, IAMGOLD qui, en juin dernier, a officiellement inauguré le début des travaux de fonçage du puits de son projet Westwood, ce qui représente un investissement de 400 M\$, dont 100 M\$, cette année et créera jusqu'à 380 emplois en 2012 ou 2013, d'autres importants projets, qui impliquent des investissements importants, sont en branle : le Pavillon des sciences de l'UQAT, la construction des nouveaux locaux de la SAAQ, la voie de contournement de la 117, l'Aréna Dave-Keon et l'agrandissement du parc industriel.

Osisko obtient le feu vert!

Et déjà une première annonce d'un investissement de plus de 50 M\$ vient d'être dévoilée. Ainsi, trois entreprises de la région ont décroché des contrats, dont Construction Talbon inc. qui a conclu des ententes totalisant 18 M\$.

La Chambre félicite la Corporation minière Osisko pour sa volonté de privilégié des fournisseurs de la région.

Pleine vue sur le lac ! Bientôt....

La Chambre occupera ses nouveaux locaux situés au 70 avenue du Lac. Il nous fera plaisir de vous informer, dès que nous connaîtrons la date définitive, de notre aménagement.

LA CHAMBRE APPLAUDIT

Le groupe Stavibel, qui célèbre son 50^e anniversaire et le félicite pour ses différentes actions qui contribuent au développement socio-économique du milieu.

Madame Bonny Rochefort et Monsieur Jérôme Sauvey, nouveaux propriétaires du bistro La Rose des Vents d'Évain. La Chambre leur souhaite bon succès!

La société ROCMEC, qui a mis au point un procédé d'extraction du minerai unique au monde, qui réduit la quantité de résidus à leur strict minimum et nécessite seulement deux hommes à l'opération de la machine (le dragon). La CCIRN désire féliciter ROCMEC pour cette innovation et l'ingéniosité de cet outil de travail.

Monsieur Robert Mailhot, qui fut nommé, en juillet dernier, Vice-Président, ressources humaines, pour la Corporation Minière Osisko, lui qui compte plus de vingt ans d'expérience en ressources humaines. De beaux défis attendent certainement M. Mailhot à Malartic.

Monsieur Daniel Marcotte qui, pour une troisième fois, voit son mandat à la direction du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, reconduit pour une durée de cinq ans. Félicitations!

Autobus Maheux, qui a été choisie par la compagnie suédoise Volvo pour procéder aux essais, tests et évaluations d'un nouvel autocar pour l'Amérique du Nord. L'essai de ce premier et seul prototype au Canada, fut confié à Autobus Maheux, car l'entreprise est reconnue dans l'industrie pour la qualité de sa flotte de véhicules et sa réputation d'opérer ses autocars dans des conditions très exigeantes tant au niveau atmosphérique que routière.

Construction Talbon inc., qui a obtenu des contrats majeurs avec la minière Osisko.



Les Huskies IAMGOLD..UN NOUVEAU JOUEUR !

Félicitations à IAMGOLD, nouveau partenaire des Huskies ! Notons que la minière versera la somme de 85 000\$ à l'équipe de hockey junior les Huskies pour la prochaine saison. En échange, IAMGOLD sera affichée sur tous les sigles des Huskies, sauf celui sur le chandail. Encore une fois, félicitations à IAMGOLD pour ce partenariat qui vient de marquer un but gagnant !

FORMATIONS À NE PAS MANQUER



Inscription et plus d'informations sur le site Internet de la Chambre : www.ccirn.qc.ca

Gestion des employés difficiles avec M. François Leduc et Me Louis-Charles Bélanger

➤ **17 septembre, Centre de congrès** (Nombre limité à 15 participants)

Le climat de travail, jusqu'où l'employeur doit-il s'investir? avec M. Michel Chrétien

➤ **22 octobre, Motel Alpin.**

Le harcèlement psychologique (les effets pervers sur mon entreprise : climat, productivité et comment les prévenir?)

➤ **11 novembre, Centre de congrès salle 1**

Responsabilisation des employés

➤ **26 novembre** (informations à venir)

VOTRE OPINION EST IMPORTANTE !

La CCIRN vous invite à répondre au sondage sur son site au www.ccirn.qc.ca à la question suivante :

Le boom minier a-t-il des répercussions sur votre entreprise?

Oui Non

Il est important de savoir que :

- Votre opinion est CONFIDENTIELLE, car il est impossible de retracer la personne qui a voté ;
- Seul un délégué d'une entreprise membre peut se prévaloir de ce privilège et une seule fois par sondage!

Résultat du dernier sondage de la Chambre

Est-ce que les oppositions aux projets (miniers, voie de contournement, Aréna Dave-Keon et autres) nuisent au développement économique?

Oui 77 %

Non 23 %

PROCHAINES ÉTAPES DU CONCOURS EXTRA, SOYEZ-Y!

30 septembre : Nomination officielle

21 novembre : Soirée de gala



UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE

L'équipe de la CCIRN souhaite une belle et bonne retraite à **Monsieur André Renaud** qui a été au service de Quebecor Media pendant plus de vingt ans et qui a occupé le poste de directeur général régional.

INFORMEZ-NOUS !

Vous avez changé d'adresse, de numéro de téléphone ou de courriel électronique ? Informez-nous de tout changement afin d'être à jour et de bien recevoir tous les privilèges que vous méritez en étant membre de la CCIRN ! reseau@ccirn.qc.ca ou le 819 797-2000, poste 221.